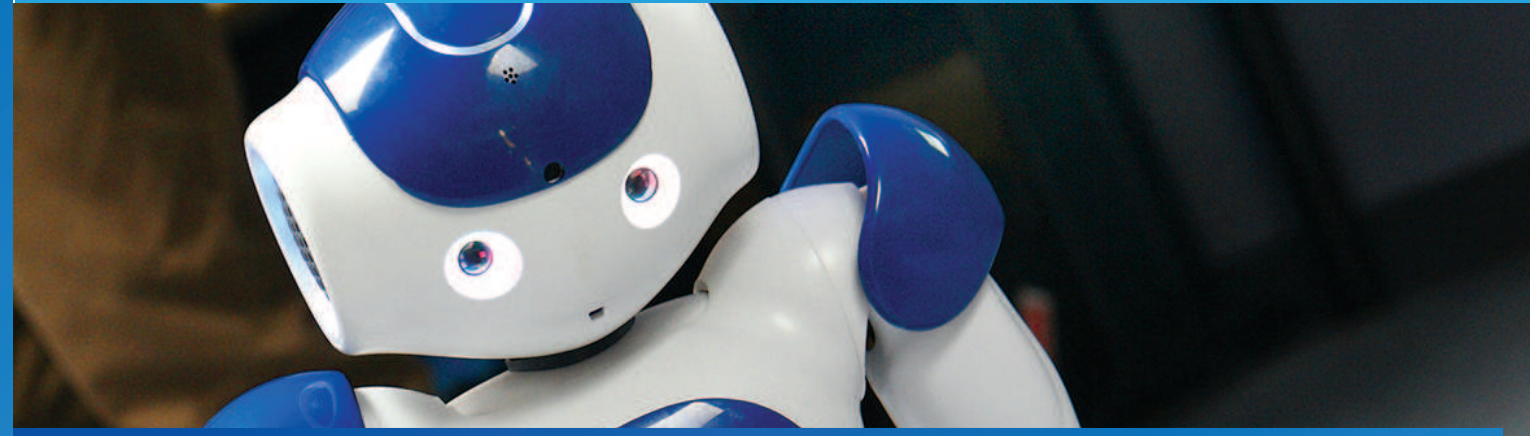


**UN SRDEII CONSTRUIT AVEC LES TERRITOIRES
POUR UN DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE
HARMONIEUX**



Construisons ensemble l'économie
des Hauts-de-France

CONCERTATION ÉCONOMIE / EMPLOI / FORMATION

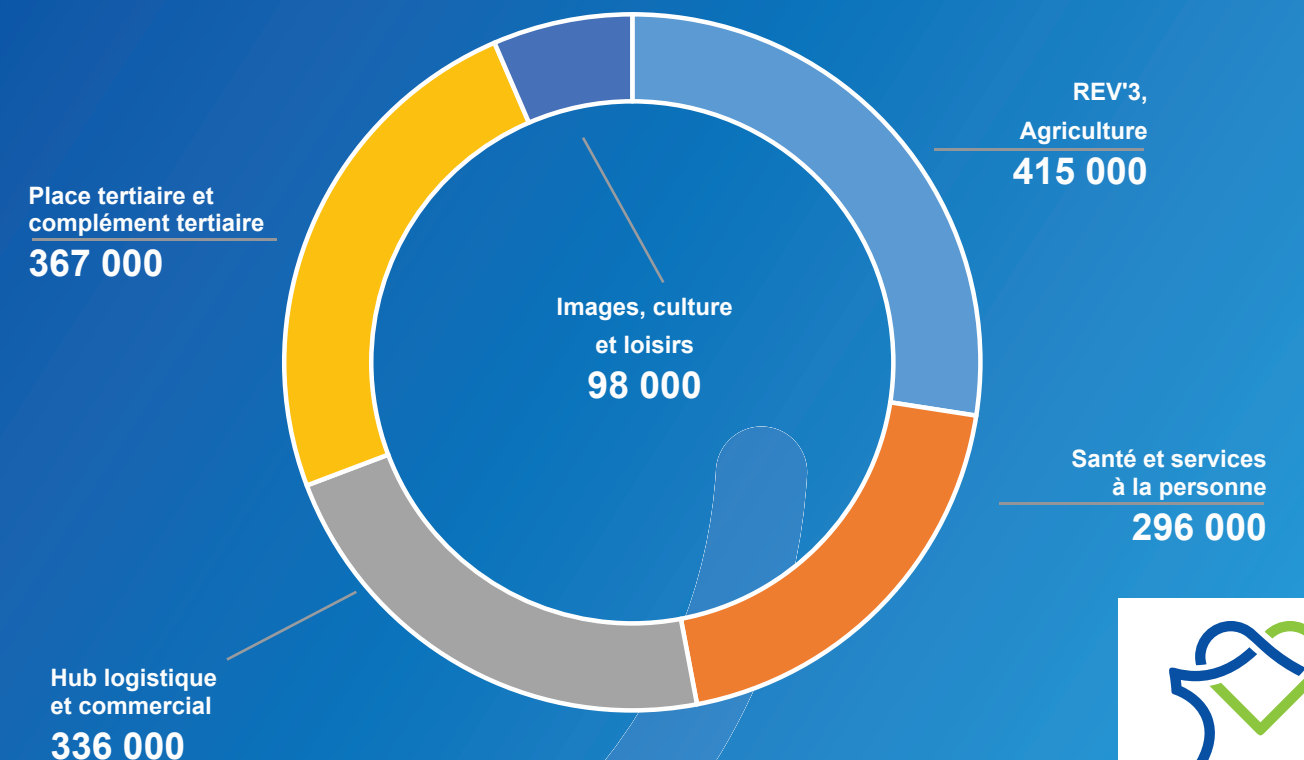


**PROGRAMME
DE LA RÉUNION DU 15 NOVEMBRE 2016 À ARRAS**

- 9h00 - Accueil café
- 9h30 - Introduction
- 9h45 - Enjeux et grands principes du futur SRDEII Hauts-de-France
- 10h30 - Point d'étape sur l'élaboration du SRDEII et restitution des réunions de concertation
- 11h30 - Echanges avec la salle
- 12h30 - Conclusion suivie d'un cocktail

**UN SRDEII CONSTRUIT AVEC LES TERRITOIRES POUR
UN DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE HARMONIEUX**

**EMPLOIS SALARIES PRIVES
PAR AXES THEMATIQUES SRDEII**





Un SRDEII construit avec les territoires

- > ARTICULER le développement économique de la Région et celui des Métropoles (Lille et Ile-de-France) pour irriguer l'ensemble des territoires de la région
- > TENIR COMPTE des spécificités locales et de la volonté de chacun à agir pour le développement économique
- > ÊTRE attentif à éviter les effets de concurrence entre les territoires mais plutôt à encourager un esprit de solidarité entre eux avec une prise en compte des spécificités rurales
- > FACILITER la concertation et organiser les complémentarités des stratégies à l'échelle
- > RECONNAITRE la légitimité des territoires à être pilote sur certains secteurs ou thématiques pour le territoire régional
- > DEVELOPPER la coopération avec les autres régions ainsi que la coopération transfrontalière en utilisant les groupements européens de coopération territoriale (GECT)
- > METTRE EN COHERENCE SRDEII et le SRADDET : le SRADDET doit formaliser les conditions spatiales et environnementales de la mise en œuvre du SRDEII

Chiffres clés

Création de richesse économique dans la région

- > La Métropole Européenne de Lille crée 27% de la richesse économique régionale et compte 19% de la population régionale
- > Les Communautés Urbaines et Communautés d'Agglomération créent 46% de la richesse et compte 40% de la population
- > Les Communautés de Communes créent 27% de la richesse et compte 41% de la population

8% des actifs occupés des Hauts-de-France travaillent hors de la région

- > 122 000 en Île-de-France
- > 31 000 en Belgique
- > 12 000 dans la région Grand Est
- > 10 000 en Normandie

8 pôles de compétitivité :

I Trans, Up Tex, Aquimer, PICOM, Matikem, NSL, Team2 et IAR



Mise en œuvre du SRDEII

- > RENFORCER la relation Région – EPCI pour une meilleure coordination des ingénieries
- > PROMOUVOIR une animation territorialisée et transversale des politiques de développement économique et d'emploi insertion
- > ADAPTER l'accompagnement de la Région aux besoins des territoires en proposant des aides spécifiques ou à taux majorés selon le type de projet et selon la nature du territoire, rural ou urbain
- > ASSURER une proximité régionale à l'échelle de l'EPCI pour le développement économique et l'accès Emploi Formation quand cela est pertinent et mutualiser les moyens existants à l'échelle locale
- > PERMETTRE aux intercommunalités non seulement de soutenir directement des entreprises mais également des actions économiques collectives sur leur territoire
- > CIBLER les aides de la Région sur les entreprises en difficulté, les entreprises souhaitant se développer à l'international, l'accompagnement méthodologique et les initiatives innovantes des entreprises, ce qui implique un travail d'anticipation, de veille, de détection, d'accompagnement technique et financier
- > RENDRE proche, simple et lisible l'intervention directe auprès des entreprises pour qu'elles comprennent l'intérêt et l'implication des collectivités publiques
- > CONSTRUIRE des offres foncières sur les secteurs attractifs et en situation de pénurie
- > SOUTENIR les investissements immobiliers et productifs en optimisant l'intervention des différents financeurs
- > POURSUIVRE la territorialisation du SRDEII et une contractualisation pluriannuelle avec les territoires pour décliner localement le schéma au regard des priorités locales
- > ACCOMPAGNER le développement des dynamiques territoriales au travers d'une animation à l'échelle régionale

Chiffres clés

Un tissu d'entreprises diversifié

- > 212 594 micro-entreprises
- > 12 309 petites et moyennes entreprises
- > 1 906 entreprises de taille intermédiaire
- > 225 grandes entreprises (Entreprises dans le champ concurrentiel)
- 30% des actifs occupés des Hauts-de-France travaillent en dehors de leur zone d'emploi.

Les Hauts-de-France bénéficient du **2^{ème} meilleur temps** national d'accès aux équipements et services.

62% des habitants des Hauts-de-France vivent dans un grand pôle urbain
27% vivent dans un espace périurbain
11% vivent dans un espace rural éloigné des grands pôles



Gouvernance

- > CREER les conditions d'une gouvernance locale pour un dialogue entre territoires, acteurs économiques et Région
- > PREVOIR une clause de revoyure du SRDEII afin de rester en prise avec les enjeux économiques et sociaux, les marchés porteurs et les modèles économiques émergents
- > REDIGER un mode d'emploi général de la mise en œuvre du SRDEII pour les territoires et les acteurs économiques et diffusion d'outils communs : sollicitation des aides et subventions dans les programmes, harmonisation et pilotage des politiques locales, outils de suivi, rôle de l'EPCI et du territoire infra régional
- > POURSUIVRE au niveau régional la mise en réseau des bonnes pratiques sur les territoires
- > CREER la conférence régionale du SRDEII mobilisant les acteurs économiques et territoriaux et les rencontres préalables avec les directions économiques territoriales
- > DEVELOPPER les synergies entre les programmes (création d'entreprises et entrepreneuriat, innovation) sous toutes leurs formes (internationalisation, marketing territorial, instruments financiers...) et surtout décloisonner les équipes et les organisations chargées de leur mise en œuvre qu'elles soient internes ou externes au Conseil régional (organisation d'une université d'été du SRDEII...)
- > INTEGRER la gouvernance de la SRI-SI à celle du SRDEII
- > COORDONNER un programme régional d'intelligence économique, chargé d'identifier les opportunités de marchés, de collaborations internationales ainsi que les menaces pesant sur notre économie en provenance d'autres territoires
- > METTRE EN PLACE un système d'information qui permette d'observer objectivement en quasi temps réel l'évolution des programmes et surtout leur impact sur l'emploi

Chiffres clés

Les intercommunalités au 1^{er} janvier 2017

- > 1 Métropole regroupant 24% des emplois régionaux,
- > 2 Communautés Urbaines regroupant 7% des emplois régionaux,
- > 22 Communautés d'Agglomération regroupant 44% des emplois régionaux,
- > 70 Communautés de Communes regroupant 25% des emplois régionaux,

> 3 pôles métropolitains constitués : Côte d'Opale, Artois, Hainaut Cambrésis

> 4 pôles métropolitains en projet : Amiens, Artois Douaisis, Oise et Audomarois Flandre